

Les verbes à complément prépositionnel dans les dictionnaires illustrés

Sophie Piron

UQAM - piron.sophie@uqam.ca

Abstract

This paper deals with nuclear verbal complements appearing as prepositional phrases. In traditional grammar, some complements such as locative complements, temporal complements, etc. – whether they are nuclear or not – are said to be circumstantial. The construction is then said to be intransitive. Instead, in modern grammar, such complements are analyzed as indirect complements and give rise to an indirect transitive construction. This paper analyzes a corpus of verbal constructions in French used with prepositional phrases traditionally said to be circumstantial and looks how they are classified into two French dictionaries published for a wide audience. The conclusion is that traditional theory is still widely in use, but modern theory is entering verbal classifications within dictionaries.

Résumé

Cet article traite des compléments verbaux nucléaires apparaissant sous la forme d'un syntagme prépositionnel. En grammaire traditionnelle, certains de ces compléments tels que les compléments locatifs, les compléments temporels, etc. sont des compléments circonstanciels, et la construction est intransitive. À l'inverse, en grammaire moderne, ces compléments sont analysés comme des compléments (d'objet) indirects, et la construction est transitive indirecte. L'analyse présentée ici porte sur un corpus de constructions verbales en français construites avec un syntagme prépositionnel nucléaire traditionnellement analysé comme un complément circonstanciel et sur les classements qu'elles obtiennent dans deux dictionnaires français à large diffusion. Il apparaît que la théorie traditionnelle est encore nettement majoritaire, mais que la théorie moderne s'installe peu à peu dans les classements verbaux des dictionnaires.

Mots-clés : grammaire, dictionnaire, lexicographie, transitivité indirecte, intransitivité

1. Introduction

Selon la théorie grammaticale traditionnelle, les compléments prépositionnels qui apparaissent après un verbe et qui expriment un lieu, du temps, un interlocuteur, etc. sont analysés comme des compléments circonstanciels, qu'ils soient obligatoires (*aller à Paris, dater du 20^e siècle, discuter avec un ami*) ou non (*dormir dans son lit*). Les verbes entrant dans ces constructions sont dits intransitifs. La théorie grammaticale moderne propose une réanalyse de ces compléments. Si un complément prépositionnel est nucléaire, valenciel, quelle que soit la notion sémantique exprimée (lieu, temps, interlocuteur, etc.), il est analysé comme un complément indirect (complément dépendant du verbe, présentant une préposition). La construction est alors transitive indirecte (*aller à, dater de, discuter avec*).

Les constructions qui ne présentent pas de complément d'objet typique (objet sur lequel passe, transite une action) constituent une pierre d'achoppement pour la rénovation grammaticale. En effet, la notion sémantique d'objet est fortement liée à celle de transitivité, les autres notions étant reléguées aux circonstances et à l'intransitivité. Par conséquent, l'opposition *objet - circonstances* constitue un bastion de la grammaire traditionnelle.

Si l'adhésion à l'analyse moderne est relativement aisée pour une publication grammaticale puisque la mise en place se résume à modifier des définitions et des exemples, il n'en va pas de même en lexicographie. En effet, les lexicographes se trouvent devant un défi de taille : s'ils veulent moderniser leurs classements, ils doivent réanalyser chaque entrée du dictionnaire consacrée à un verbe ; or nombreux sont les verbes qui présentent plusieurs constructions. Chacune peut se prêter à une analyse différente. Ce travail de modernisation grammaticale au sein des ouvrages lexicographiques est long, difficile et doit faire l'objet d'un projet de révision, ce qui n'est généralement pas le cas actuellement. La modernisation se fait, mais sans véritable cohérence (Piron et Vincent, 2010).

Dans la mesure où la grammaire moderne a fait une percée importante dans les publications grammaticales (Piron, à paraître) et que les programmes d'enseignement du français langue maternelle sont majoritairement acquis à la grammaire moderne (Piron et Vincent 2012), il est intéressant d'étudier la position adoptée par des dictionnaires grand public, attentifs à un lectorat scolaire. Dès lors, la recherche que nous proposons tente de répondre aux questions suivantes : la grammaire moderne perce-t-elle dans les ouvrages lexicographiques destinés au grand public ? dans quelle proportion et par quelles voies le fait-elle ? L'article présenté ici analyse comment deux dictionnaires du français bien implantés sur le marché classent les verbes se construisant avec un syntagme prépositionnel (SP) nucléaire pas forcément de type « objet ». Ces constructions ont subi un changement d'analyse entre les deux théories grammaticales actuellement en vigueur. L'objectif poursuivi ici est donc, d'une part, de déterminer le taux d'implantation de la grammaire moderne dans le cas des compléments prépositionnels au sein des dictionnaires choisis; d'autre part, de déterminer si certaines constructions basculent plus facilement du côté de l'analyse moderne.

2. Intransitivité et transitivité indirecte

2.1. Théorie grammaticale

À l'heure actuelle, pour le français et en particulier dans l'enseignement, principalement deux théories grammaticales sont en vigueur. La première, traditionnelle, est en place depuis les années 1920 (Chervel, 1977) tandis que la seconde, issue des avancées du structuralisme et de la linguistique générative et transformationnelle, est apparue dans les années 1970 (Piron, 2010). L'évolution se situe avant tout dans la perspective générale adoptée. La grammaire traditionnelle repose sur le modèle de la proposition (sujet - prédicat) et sur une approche fortement sémantique tandis que la grammaire moderne s'appuie sur le modèle de la phrase de base (qui est, certes, encore formée d'un sujet et d'un prédicat, mais qui est vue comme l'association d'un groupe nominal sujet et d'un groupe verbal prédicat) et sur une approche fortement syntaxique. Cette différence d'approche est à l'origine notamment d'un remodelage du classement des mots (ainsi, les adjectifs déterminatifs sont devenus des déterminants) et du système des fonctions. À cet égard, les appellations ont parfois changé. Le cas le plus frappant est celui des compléments d'objet directs et indirects ainsi que des compléments circonstanciels, qui sont devenus, dans certaines grammaires d'obédience moderne, des compléments directs et indirects ainsi que des compléments de phrase. Au-delà de la dénomination, la modernisation s'est faite à un niveau plus profond, qui est celui de la définition des fonctions, engageant une recatégorisation de certains compléments analysés, et corollairement des verbes au sein des classes établies sur la base de ces fonctions.

Cet article porte sur l'analyse des verbes qui acceptent un syntagme prépositionnel (SP) comme complément nucléaire. Il ne traite que des classes attribuées aux constructions de type < V SP > : transitive indirecte ou intransitive.

La grammaire traditionnelle ventile ces SP dans deux fonctions, celle de complément d'objet indirect et celle de complément circonstanciel. La définition du complément d'objet indirect est fondamentalement sémantique : « Le complément d'objet indirect est le mot ou groupe de mots qui se joint au verbe par une préposition pour en compléter le sens en marquant, comme par bifurcation, sur qui ou sur quoi passe l'action; parfois il indique l'être à l'avantage ou au désavantage de qui l'action se fait. » (Grevisse, 2009:42). Les constructions verbales présentant ce type de complément sont analysées comme des constructions transitives indirectes : « Les verbes transitifs sont ceux qui expriment une action *passant* (latin *transire*, passer) du sujet sur une personne ou sur une chose; ils appellent un complément d'objet (sans lequel ils auraient un sens incomplet et resteraient comme en l'air). [...] Ils sont transitifs indirects quand leur complément d'objet est indirect. » (Grevisse, 2009:137).

Si le syntagme prépositionnel accompagnant le verbe n'est pas objet de l'action, il reçoit la fonction de complément circonstanciel. La définition de cette autre fonction est également hautement sémantique puisqu'il s'agit encore de compléter le sens du verbe, mais cette fois en exposant des nuances sémantiques appartenant à une liste parfois longue : « Le complément circonstanciel est le mot ou groupe de mots qui complète l'idée du verbe en indiquant quelque précision extérieure à l'action (temps, lieu, cause, but, etc.) » (Grevisse, 2009:44). La définition accorde une importance non négligeable à l'analyse isolée du syntagme prépositionnel : « La cause : *Agir par jalousie*. Le temps (époque) : *Nous partirons dans trois jours*. [...] Le lieu (situation) : *Vivre à la campagne*. » (Grevisse, 2009:44). Les constructions < V SP > avec complément circonstanciel sont des constructions intransitives : « Les verbes intransitifs sont ceux qui expriment une action ne passant pas du sujet sur une personne ou sur une chose; ils n'appellent pas de complément d'objet et suffisent avec leur sujet à exprimer l'idée complète de l'action. » (Grevisse, 2009:137).

La grammaire traditionnelle classe donc les constructions verbales < V SP > principalement selon le sens du syntagme prépositionnel, celui-ci pouvant être la plupart du temps regardé isolément. Ainsi, le verbe sera transitif indirect s'il répond au schéma < V SP_{objet} > comme dans *user d'un remède* et il sera intransitif s'il répond au schéma < V SP_{circonstance} > comme dans *aller à Paris*.

La grammaire moderne envisage les fonctions liées au verbe et les classements verbaux essentiellement sous l'angle syntaxique : « Employées dans une acception formelle, les notions de transitivité et d'intransitivité caractérisent les différents types de constructions du verbe. » (Riegel et al., 2014:394). À ce titre, le classement de verbe intransitif est réservé aux constructions de type < V > : « une construction verbale sera dite intransitive, lorsque le verbe n'a pas de complément (*Il aboie*) » (Riegel et al., 2014:394). Ces constructions pourront cependant admettre des compléments, de type SP entre autres, mais qui sont désormais définis comme des « constituants périphériques de la phrase, et donc extérieurs au groupe verbal » (Riegel et al., 2014:403) : par exemple, [_{SV} [_V dormir]] [_{SP} dans l'avion]. À l'inverse, le classement de verbe transitif indirect est réservé aux constructions de type < V SP > dans lesquelles le syntagme prépositionnel fait partie intégrante du syntagme verbal et est alors analysé comme complément (d'objet) indirect : par exemple, [_{SV} [_V embarquer] [_{SP} dans l'avion]].

Les tests syntaxiques permettant d'identifier un syntagme prépositionnel inclus dans le syntagme verbal (pronominalisation, pas d'effacement, pas de déplacement, pas de dédoublement) présentent des limites d'applicabilité. En dernier recours, la grammaire moderne fait appel à la sémantique. Cette fois, il ne s'agit cependant plus d'analyser le sens d'un constituant pris isolément (lieu, temps, etc.), mais plutôt d'évaluer la dépendance sémantique par rapport au verbe. En effet, « le c.o.i. est un véritable actant dont le rôle sémantique argumental, complémentaire de celui du sujet, est appelé par le sens du verbe. » (Riegel et al., 2014:403). Dans cette optique, un complément prépositionnel locatif nucléaire est analysé comme un complément (d'objet) indirect. Les grammaires modernes proposent ainsi au rang de ces compléments les syntagmes prépositionnels locatifs traditionnellement associés au complément circonstanciel : *il va aux Antilles* (Éluerd, 2004:131); *je reviens de la plage* (Gobbe et Tordoir, 1984:26) ; *il va à Paris* (Cherdon, 2005:168). Les travaux de (Boons, 1987) en particulier ont identifié les cas de figure où un complément de lieu constitue bel et bien un complément nucléaire, donc un constituant appartenant à la sphère verbale, y compris dans des cas comme *errer dans*, *flâner à travers*, etc.

Ainsi, les constructions < V SP > reçoivent, en principe, un traitement uniforme en grammaire moderne : le syntagme prépositionnel est un complément (d'objet) indirect et le verbe est transitif indirect : « La construction sera [...] transitive indirecte si le complément (dit d'objet indirect) est introduit par une préposition (*Il pense aux vacances - Il va à Paris*). » (Riegel et al., 2014:394).

2.2. Les classes sémantiques pour les séquences < V SP_{nucléaire} >

Un des objectifs de cette recherche étant de voir si certaines constructions basculent plus facilement dans la transitivité indirecte, nous avons établi 10 classes sémantiques en nous inspirant essentiellement des classes proposées par (Dubois et Dubois-Charlier, 1997).

La classe de communication comprend des verbes du dire (*mentir, répliquer, téléphoner*, etc.). Celle des actions, des états physiques et des comportements contient des constructions comme *jouer aux cartes, agir sur une tache, farfouiller dans un tiroir*, etc. Les verbes psychologiques présentent une composante sémantique forte relevant du domaine de l'esprit : *attendre après, languir après, hésiter entre, travailler sur*, etc.

La classe des transformations fait référence à des verbes du type *changer, permuter, dégénérer*. Il existe également une classe de verbes temporels (*finir en, dater de, courir à partir de*, etc.). Les verbes d'union - réunion forment une classe dont la sémantique insiste sur la séparation ou le rassemblement d'entités ou de sous-parties : ainsi, *lutter pour, contre ; détonner dans ; coopérer avec ; interférer avec* ; etc.

Enfin, les classes liées à l'espace constituent un nœud théorique important du fait de l'analyse des circonstanciers de la grammaire traditionnelle. Elles forment ici un ensemble de quatre classes : localisation, contact, mouvement et déplacement. Deux grands types de relations spatiales doivent être initialement distingués, à savoir les relations spatiales statiques, dites de localisation (par exemple, *être devant*), et les relations spatiales dynamiques (Borillo, 1998). Ces dernières se subdivisent en mouvement et en déplacement. Le déplacement implique, au contraire du mouvement (par exemple, *s'agenouiller, se pencher*), « un changement obligatoire du lieu d'un corps ne subissant par ailleurs aucune modification de forme ni de substance au cours du procès » (Boons, 1987:5). Nous avons sorti des verbes de mouvement une série de verbes dont la caractéristique était de présenter un mouvement avec un contact.

Ils formeront ici une classe sémantique indépendante de manière à mieux cibler leur comportement.

(Boons, 1987) identifie deux grandes classes de verbes de déplacement. La première regroupe les verbes téliques. Ceux-ci expriment un passage d'un lieu initial à un lieu final et insistent tantôt sur l'état initial (*déboucher*), tantôt sur l'état final (*aboutir*), tantôt enfin mettent les deux états sur un pied d'égalité (*migrer*). La seconde classe de verbes de déplacement identifiée regroupe les verbes médians. Ceux-ci signifient un déplacement dont est absente toute notion de lieu initial et final. « Ces notions n'ont ici aucun sens et l'information nucléaire coïncide avec le procès lui-même » (Boons, 1987:13). En effet, dans ce cas d'emploi, les compléments locatifs ne constituent pas des bornes initiales ou finales, mais un lieu *médian*, global au sein duquel prend place le procès de déplacement. Trois sous-classes ont été proposées pour les verbes médians. La première est celle de « la médianité unipolaire » (p. 13), qui est un déplacement se caractérisant par son absence d'orientation (*errer*). Boons (1987) souligne que « ce type de complément se laisse facilement confondre avec les circonstanciels quand il est construit sur une préposition acceptant le support *être* [...]. Ces compléments sont donc bien nucléaires » (p. 13). En effet, si le lieu du déplacement coïncide totalement avec le lieu du procès, il ne doit pas être confondu avec un complément cadratif (et donc périphérique). La raison repose sur le sens du verbe, qui est l'expression d'un déplacement. Le complément nucléaire précise l'espace dans lequel prend place le déplacement. La deuxième sous-classe au sein des verbes médians est celle des médians libres, qui « informent principalement sur la manière dont s'effectue le parcours ou sur sa forme, et non sur son orientation » (p. 20). Les verbes *ramer*, *nager*, *cavalcader*, *serpenter* en sont des exemples. Enfin, la troisième sous-classe des verbes médians est celle des « médians directionnels » (p. 19), qui indiquent l'orientation d'un parcours (*monter*).

3. Corpus

3.1. Les dictionnaires

L'étude présentée ici porte sur deux dictionnaires très bien implantés sur le marché francophone, en particulier sur le marché du grand public. Il s'agit du *Petit Larousse illustré 2014* et du *Robert illustré 2014*. Ces deux dictionnaires ont une visée encyclopédique grand public et s'adressent notamment à un lectorat scolaire.

Les dictionnaires ne précisent pas à quelle version de la théorie grammaticale ils adhèrent. Les préfaces et postfaces sont muettes à ce sujet. Par contre, les concepts grammaticaux sont définis au sein de la nomenclature. Ceux qui sont touchés par notre étude sont deux classes verbales (*transitif indirect* et *intransitif*) et les fonctions grammaticales qui y sont reliées (*complément [d'objet] indirect*, *complément circonstanciel* et *complément de phrase*).

Le *Petit Larousse illustré* indique qu'un verbe transitif indirect est un verbe « dont le complément est construit avec une préposition (ex. : *obéir à*, *user de*) » (article *transitif*). Mais qu'entend-on par complément ? L'édition de 2014 définit le terme *complément* comme suit « mot ou proposition qui dépend d'un autre mot ou d'une autre proposition et en complète le sens » (article *complément*). La définition est large et ne propose aucun exemple. De plus, les exemples de verbes transitifs indirects cités (*obéir*, *user*) sont des cas non litigieux et utilisent les deux prépositions traditionnellement acquises au complément indirect (*à*, *de*). Il n'y a eu aucun changement d'analyse entre la grammaire traditionnelle et la grammaire moderne pour les constructions *obéir à* et *user de*.

La définition du verbe intransitif adopte, elle aussi, un angle d'approche plutôt flou. Elle se place dans le domaine de la construction et précise qu'il s'agit de « verbes qui n'admettent pas de complément d'objet, comme *paraître, devenir, dîner, dormir, etc.* » (article *intransitif*). Les verbes donnés en exemples se construisent sans complément prépositionnel litigieux. Cela dit, *paraître* et *devenir* sont des verbes classés intransitifs en grammaire traditionnelle et attributifs en grammaire moderne. Il semblerait donc, malgré cette définition vague, que l'orientation adoptée soit traditionnelle. Par ailleurs, la définition que le *Petit Larousse illustré 2014* propose du complément d'objet relève, pour sa part, incontestablement de la grammaire traditionnelle : « nom, groupe nominal, ou pronom complément du verbe, qui désigne l'être ou la chose qui subit l'action exprimée par le verbe » (article *objet*). La définition du complément circonstanciel s'inscrit dans la même lignée puisqu'elle est pleinement sémantique (« qui indique les circonstances de l'action verbale », article *circonstanciel*) : les compléments locatifs, temporels et autres circonstances classiques en font partie. On conclura donc que l'inscription grammaticale est d'orientation traditionnelle dans les définitions proposées au sein de la nomenclature.

Dans *Le Robert illustré 2014*, la définition du mot *complément* ne permet pas de savoir à quelle version de la théorie grammaticale adhère le dictionnaire : « Mot ou proposition rattaché(e) à un autre mot ou à une autre proposition, pour en compléter ou en préciser le sens. *Complément du nom, du verbe, de l'adjectif.* » (Article *complément*). Par contre, la définition du complément circonstanciel penche fortement vers la grammaire traditionnelle puisqu'il y est fait référence aux notions sémantiques de temps, de lieu et de manière : « qui apporte une détermination exprimant les circonstances. *Complément circonstanciel de lieu, de temps, de manière.* » (Article *circonstanciel*). La définition du complément d'objet va dans le même sens puisqu'elle insiste sur la notion sémantique d'une action qui porte sur l'élément que désigne le complément : « complément [...] désignant la chose, la personne, l'idée sur lesquelles porte l'action marquée par le verbe. [...] *Complément d'objet indirect*, rattaché au verbe par l'intermédiaire d'une préposition (ex. j'obéis à vos ordres) » (article *objet*). On constate que les définitions des types de compléments reposent sur la sémantique puisqu'elles se concentrent sur les notions de circonstances et d'action sur une chose, une personne, une idée. Les définitions de la transitivité et de l'intransitivité ne sont, quant à elles, pas liées aux notions sémantiques de transition sur un objet, mais bien à la construction verbale. En effet, les verbes transitifs indirects sont ceux « dont le complément est construit avec une préposition (*à, de*) (ex. il travaille à son devoir) » (article *transitif*) tandis qu'un verbe intransitif « n'admet aucun complément d'objet (ex. mourir) » (article *intransitif*). Dans tous les cas, ces définitions sont traditionnelles, tant par la restriction des prépositions donnant lieu à la transitivité indirecte que par la référence au complément d'objet tel qu'il est défini.

Ainsi, le *Petit Larousse illustré 2014* et *Le Robert illustré 2014* adhèrent à la version traditionnelle de l'intransitivité et de la transitivité indirecte dans les définitions au sein de leur nomenclature. Cependant, l'aspect sémantique de la définition traditionnelle de la transitivité/intransitivité (transition d'une action sur un objet) en a été gommé au profit d'une définition de construction (avec ou sans complément d'objet). Par contre, on conclura avec la plus grande prudence et sans certitude que l'application lexicographique au sein des classements relève également de la théorie traditionnelle.

3.2. Les constructions verbales susceptibles d'une réanalyse

Nous avons constitué une liste de verbes pouvant apparaître dans une séquence < V SP_{nucléaire} > tout en ciblant les cas de réanalyse entre la grammaire traditionnelle et la

grammaire moderne. Pour établir cette liste, nous avons d'abord relevé dans *Les verbes français* [désormais LVF] de (Dubois et Dubois-Charlier, 1997) les schèmes syntaxiques transitifs indirects et intransitifs. Cet ouvrage, qui se définit comme un dictionnaire des verbes français, propose pour 12 310 verbes les constructions qu'ils acceptent, ce qui totalise 25 610 schèmes de construction syntaxique, soit autant d'entrées du dictionnaire. Chaque entrée contient une série d'éléments de classement liés à la construction ciblée : notamment, classe générique (communication, locatif, mouvement sur place, etc.), construction (transitif direct, transitif indirect, etc.), informations sur les types de sujet et de complément (humain, animal, chose, etc.).

Au sein des constructions transitives indirectes récupérées, nous avons élagué celles qui répondaient à une définition traditionnelle de l'objet et que l'on retrouve facilement comme exemples dans des grammaires (*obéir à, nuire à, user de*, etc.). Il s'agissait ainsi de construire une liste de constructions que la grammaire traditionnelle ne définirait pas systématiquement comme transitives indirectes.

Les constructions intransitives du LVF ont également été filtrées. En effet, le LVF repose sur une définition de la transitivité à mi-chemin entre grammaire traditionnelle et grammaire moderne. Si les constructions transitives indirectes présentent des prépositions variées et renvoient vraisemblablement à une définition plutôt large de l'objet, bon nombre de constructions intransitives présentent des circonstants qui sont des compléments nucléaires. C'est le cas de circonstants de lieu, qu'il s'agisse de destination (*accourir à*) ou d'origine (*sortir de*). Nous avons donc extrait de la liste des constructions intransitives celles qui présentaient un syntagme prépositionnel relevant de la sphère verbale.

La liste ainsi obtenue est composée de 1 027 séquences < V SP_{nucléaire} > (par exemple, *réagir à, jongler avec, influencer sur*, etc.), issues de 505 verbes.

3.3. Les constructions verbales dans les dictionnaires

La collecte de données a consisté à rechercher dans *Le Petit Larousse illustré 2014* et dans *Le Robert illustré 2014* les 505 verbes de la liste préalablement établie (voir 3.2.). Il s'agissait de trouver chacun de ces verbes consignés dans une séquence < V SP_{nucléaire} > et cela à partir de la liste des 1 027 séquences établies grâce au LVF. La construction verbale avec syntagme prépositionnel nucléaire devait être présentée dans le *Larousse* et dans le *Robert* soit sous la forme d'un exemple (exemple construit ou citation d'auteur), soit sous la forme d'un modèle de construction (par exemple, *compter sur*).

Si le verbe n'était présenté qu'au moyen d'une définition, sans modèle de construction ou sans exemple, il n'était pas retenu. En effet, il s'agit toujours dans ce cas de verbes catégorisés comme intransitifs puisque les compléments avec lesquels ils pourraient être utilisés sont soit considérés comme des circonstants de la grammaire traditionnelle, soit jugés inutiles à présenter au moyen d'un exemple/citation, soit ne sont utilisés que dans des nuances sémantiques que le dictionnaire a choisi de laisser de côté. Ont également été rejetés les cas où le verbe était présenté avec un syntagme prépositionnel non nucléaire (*dormir dans l'avion*) : le verbe étant intransitif en grammaire traditionnelle comme en grammaire moderne, ces cas ne présentaient pas d'intérêt pour notre étude. Les constructions pronominales (*s'appuyer à la balustrade*) ont aussi été rejetées puisqu'elles reçoivent systématiquement le classement *pronominal*. Il n'est donc pas possible de savoir quel statut le lexicographe accorde à un complément comme *à la balustrade*.

Pour les cas retenus, il s'agissait ensuite de transcrire le classement (transitif indirect ou intransitif) que le dictionnaire attribue au verbe. Les dictionnaires peuvent présenter plusieurs constructions prépositionnelles pour un même verbe : ainsi, le verbe *postuler* dans *Le Petit Larousse illustré 2014* y est-il présenté avec un syntagme prépositionnel en *à* (*postuler au poste de directeur*) et en *pour* (*postuler pour le poste de directeur*).

Nous avons ainsi obtenu 1 399 constructions à analyser qui reviennent à un total de 953 constructions différentes de type < V SP_{nucléaire} > explicitement présentées dans au moins un des deux dictionnaires, voire dans les deux à la fois.

Dictionnaires	Constructions < V SP _{nucléaire} >
<i>Le Robert illustré 2014</i>	748
<i>Le Petit Larousse illustré 2014</i>	651
Total des constructions explicitement présentées (modèle de construction, exemple ou citation)	1399
Total des constructions différentes	953

Figure 1. Le nombre de constructions dans les deux dictionnaires du corpus

Les chiffres ci-dessus montrent que *Le Robert illustré* présente sensiblement plus de constructions verbales avec un syntagme prépositionnel nucléaire (748) que ne le fait *Le Petit Larousse illustré* (651).

4. Analyse

4.1. Les constructions et la transitivité indirecte

Nous analyserons ici l'insertion de la grammaire moderne dans le classement des constructions verbales à complément prépositionnel nucléaire (par exemple, *postuler pour*, *arriver à*, etc.). Une fois relevées les constructions consignées par les dictionnaires du corpus, il s'agit de vérifier quel classement verbal y est attaché. Si une construction < V SP_{nucléaire} > est classée comme intransitive, le lexicographe a opté pour le classement traditionnel; si elle est classée comme transitive indirecte, le classement est alors moderne.

Sur l'ensemble des 953 constructions différentes du corpus, celles touchées par la modernisation dans au moins un des deux dictionnaires consultés sont au nombre de 183. Le corpus de constructions se caractérise ainsi par une insertion encore relativement modeste de l'analyse moderne, soit 19,20 % (183 / 953), mais néanmoins loin d'être résiduelle.

Si l'on regarde le traitement que réserve chacun des deux dictionnaires aux constructions du corpus, on constate que la grammaire moderne s'intègre, bien que discrètement, dans *Le Robert illustré*, mais que *Le Petit Larousse illustré* présente deux fois plus de réanalyses modernes que son concurrent. L'insertion du classement moderne transitif indirect dans le *Larousse* n'est pourtant pas forte, mais elle atteint malgré tout les 25 %.

Dictionnaires	Constructions < V SP _{nucléaire} > réanalysées transitives indirectes	
<i>Le Robert illustré 2014</i>	12,43 %	(93 / 748)
<i>Le Petit Larousse illustré 2014</i>	24,73 %	(161 / 651)

Figure 2. L'insertion de la grammaire moderne dans les dictionnaires du corpus

Les chiffres présentés montrent donc une intrusion de l'analyse moderne, mais il est incontestable que l'analyse traditionnelle reste dominante. D'ailleurs, comme nous l'avons vu plus haut, les deux dictionnaires adhèrent à la théorie grammaticale traditionnelle au sein de leur nomenclature (définitions des mots *complément*, *transitif*, etc.). Pourtant, force est de constater que l'appareil théorique est fissuré, en particulier dans le *Larousse*.

Si l'on regarde maintenant le corpus des 183 constructions présentant un classement moderne *transitif indirect* dans au moins un des deux dictionnaires, on constate que 143 d'entre elles sont analysées dans les deux dictionnaires et peuvent donc être comparées quant au classement qui leur est assigné. Dans les 40 cas restants, l'un ou l'autre dictionnaire ne présente pas la construction, de quelque manière que ce soit. Par exemple, *Le Robert illustré 2014* propose dans son article du verbe *répliquer* la construction *répliquer à quelque chose* que l'on décèle dans l'exemple construit *répliquer à une critique*, tandis que *Le Petit Larousse illustré 2014* ne présente ni exemple, ni citation, ni même un modèle de construction pour ce cas.

Les 143 constructions comparables et potentiellement réanalysées montrent que les deux dictionnaires proposent un classement identique dans 47,55 % des cas seulement (68 / 143)¹. L'analyse de la transitivité indirecte n'est donc pas cohérente entre ces deux dictionnaires censés être semblables.

4.2. Les prépositions et la transitivité indirecte

Le corpus de 953 constructions présente 51 prépositions différentes, les plus représentées étant, en ordre décroissant, *de*, *sur*, *à*, *dans*, *avec*, *en*, *contre*, *pour*, *par*, *vers*, *chez*, *devant*, *sous*, *entre*, *jusqu'à*, etc. Parmi les moins exemplifiées se trouvent des prépositions composées comme *au-dessus de*, *auprès de*, *au coin de*, *à la faveur de*, *autour de*, *le long de*, etc.

Certaines prépositions, comme *par*, *entre*, *devant*, probablement trop marquées par leur sémantique spatiale, n'ont jamais donné lieu au classement moderne transitif indirect dans le corpus. D'autres, par contre, sont sujettes à un reclassement dans le domaine de la transitivité indirecte. Le tableau ci-dessous présente ces prépositions par ordre décroissant. On y voit que la transitivité indirecte est davantage compatible avec *après*, *à*, *avec*, *de*, *sur* et *contre*. Leur sens plus fluctuant est peut-être à l'origine de ce portrait. Les syntagmes prépositionnels en *vers* et en *dans*, très attachés au domaine spatial (et donc à la notion de circonstance) sont réfractaires à l'analyse en complément indirect.

¹ Les constructions qui reçoivent le classement transitif indirect dans les deux dictionnaires sont *aboutir à*, *accéder à*, *adhérer à*, *approcher de*, *arguer de*, *aspirer à*, *assister à*, *attendre après*, *céder à*, *changer de*, *collaborer avec*, *coller à*, *commander à*, *compatir à*, *conclure à*, *concourir à*, *confiner à*, *consister dans*, *consister en*, *convenir de*, *coopérer à*, *copier sur*, *correspondre à*, *couper à*, *croire à*, *croire en*, *débattre de*, *dépendre de*, *dériver de*, *déroger à*, *disconvenir de*, *épiloguer sur*, *manquer à*, *manquer de*, *mordre à*, *mordre dans*, *mordre sur*, *opiner à*, *parler à*, *parler de*, *participer à*, *postuler à*, *postuler pour*, *présider à*, *procéder à*, *protester de*, *réchapper à*, *réchapper de*, *rechigner à*, *réfléchir à*, *réfléchir sur*, *relever de*, *renoncer à*, *répondre à*, *répondre de*, *réussir à*, *rêver de*, *survivre à*, *tendre à*, *tendre vers*, *tenir de*, *tenir à*, *tirer sur*, *toucher à*, *traiter de*, *triumpher de*, *veiller à*, *veiller sur*, *zoomer sur*.

Prépositions pouvant donner lieu à un reclassement transitif indirect	Pourcentage de reclassement transitif indirect
<i>après</i>	60,00 % (6 / 10)
<i>à</i>	39,87 % (61 / 153)
<i>avec</i>	31,58 % (18 / 57)
<i>de</i>	27,11 % (45 / 166)
<i>sur</i>	22,29 % (35 / 157)
<i>contre</i>	21,05 % (8 / 38)
<i>en faveur de</i>	14,29 % (1 / 7)
<i>en</i>	8,70 % (4 / 46)
<i>pour</i>	8,00 % (2 / 25)
<i>vers</i>	5,56 % (1 / 18)
<i>dans</i>	3,42 % (4 / 117)

Figure 3. Les prépositions et la transitivité indirecte

Si l'on regarde cette fois le sous-corpus de constructions identiques présentes dans les deux dictionnaires et touchées par un classement moderne dans l'un ou l'autre d'entre eux (soit 143 constructions), on constate que les syntagmes prépositionnels en *à* sont ceux qui ont le plus tendance à faire l'unanimité dans le reclassement en transitif indirect (37 cas sur 51, soit 72,55 %). Ils sont suivis du *de*, avec 19 cas sur 37, soit 51,35 %. Il s'agit des prépositions très traditionnelles de la transitivité indirecte. À l'inverse, la préposition *contre* est un point de discorde puisque les deux dictionnaires ne s'entendent sur aucun cas. En fait, *Le Petit Larousse illustré 2014* est très moderne et accepte dans le rang des transitifs indirects 6 cas sur 7 (*aboyer contre*, *buter contre*, *crier contre*, *déblatérer contre*, *percuter contre*, *peser contre*).

De plus, il est intéressant de constater que, contrairement aux explications présentes à l'article *transitif* de sa nomenclature, *Le Robert illustré* classe du côté de la transitivité indirecte des constructions dont le syntagme prépositionnel est autre que *à* ou *de*. Bien sûr, ces deux prépositions forment les bassins les plus représentés (45 cas de *à*, soit 48 % ; 26 *de*, soit 28 %), mais on trouve à leurs côtés 24 % de cas présentant d'autres prépositions (*sur*, *en*, *avec*, *dans*, *après*, *pour*, *vers* et *contre*).

4.3. Les paradigmes sémantiques et la transitivité indirecte

Cette section porte sur les tendances sémantiques dans l'insertion de l'analyse moderne de la transitivité indirecte. Il s'agit de voir si des classes sémantiques de verbes donnant lieu de manière relativement systématique à des constructions spécifiques (communication, transformation, localisation, etc.) présentent des tendances semblables face à la transitivité indirecte moderne.

Il ressort de la mise en parallèle des classes sémantiques (présentées en 2.2.) et des cas de transitivité indirecte que quatre classes sont particulièrement propices à une analyse moderne. Ce sont les constructions de contact, celles de communication, d'union/réunion et enfin celles de transformation. Les classes sémantiques liées à l'espace et au temps sont nettement plus réfractaires à l'analyse moderne, bien qu'elles n'en soient pas totalement exclues. Il ne faut pas oublier que ces deux dernières classes constituent les bastions des compléments

circonstanciels et donc de l'intransitivité en grammaire traditionnelle. Pourtant, l'analyse moderne sourd, en premier dans le domaine de l'espace.

Classes sémantiques	Analyse moderne en construction transitive indirecte	
Contact	41,18 %	(21 / 51)
Communication	37,63 %	(35 / 93)
Union / réunion	37,40 %	(46 / 123)
Transformation	33,33 %	(3 / 9)
Action / état physique / comportement	26,60 %	(25 / 94)
Psychologie	20,51 %	(24 / 117)
Localisation	8,62 %	(10 / 116)
Mouvement	8,33 %	(2 / 24)
Temps	5,88 %	(1 / 17)
Déplacement	5,18 %	(16 / 309)

Figure 4. Les paradigmes locatifs et la transitivité indirecte

Les paradigmes susceptibles de passer à la transitivité indirecte ont majoritairement en commun une notion d'objet, notamment le thème dans la classe sémantique de la communication (*porter sur, épiloguer sur, embrayer sur*, etc.), mais aussi une notion d'objet élargie (*sonner d'un instrument, rechigner à une tâche, grouiller de touristes, combattre contre l'ennemi, faillir à sa parole*, etc.). On trouve ces compléments de type objectal dans près de 60 % des cas de transitifs indirects du corpus. Viennent ensuite les compléments finaux (environ 20 %), autant ceux issus d'une relation spatiale dynamique finale (*parvenir au sommet, fondre sur une proie, toquer à, tirer sur, toucher à*, etc.) que ceux qui indiquent l'issue d'une transformation (*virer à l'aigre, tirer sur le beige*, etc.).

Le contact dynamique a cette particularité de pouvoir être interprété comme une action transitant sur un objet (davantage que sur un lieu). La transitivité indirecte que lui accordent les dictionnaires relève alors plutôt d'une interprétation de la définition traditionnelle de la transitivité que de la définition moderne de celle-ci. Cependant, dans ces contacts dynamiques, des constructions résistent à la transitivité indirecte (*taper sur un clou, gratter à la porte, trébucher contre une pierre*, etc.), ce qui montre que la classe du mouvement se situe dans une zone floue, à l'intersection de l'intransitivité et de la transitivité indirecte.

5. Conclusion

Cet article s'est intéressé aux syntagmes prépositionnels compléments nucléaires pouvant être réanalysés en grammaire moderne. Il s'agit de constructions passant du classement *intransitif* à celui de *transitif indirect*. Dans ce texte, nous avons traité des constructions comme *aller à Paris, dater du 20^e siècle, perquisitionner chez un suspect, carburer à la vodka, peser sur la conscience, croupir en prison, dégénérer en conflit, cotiser à une mutuelle* tant du point de vue de la théorie grammaticale que du point de vue lexicographique tel qu'il a été mis en place dans deux dictionnaires du français à vocation grand public.

Il a été constaté que les ouvrages lexicographiques définissent les classements verbaux de manière traditionnelle au sein de leur nomenclature, et appliquent majoritairement cette définition lors du classement des constructions < V SP_{nucléaire} >. Cependant, l'insertion de

l'analyse moderne fait partie de la réalité lexicographique contemporaine. *Le Petit Larousse illustré* la pratique d'ailleurs davantage (deux fois plus) que *Le Robert illustré*.

Les prépositions qui se prêtent le mieux à une analyse moderne sont *après, à, avec, de, sur* et *contre*. La restriction des compléments indirects aux seules prépositions *à* et *de* a longtemps marqué les classements verbaux et continue de le faire, mais des prépositions plus variées apparaissent dans le champ de la transitivité indirecte.

Les prépositions ne sont pas attachées de manière univoque à une interprétation sémantique et apparaissent dans plusieurs classes sémantiques verbales. De ce point de vue, il a été constaté que les constructions à syntagme prépositionnel relevant des paradigmes de contact, de communication, d'union-réunion et de transformation étaient celles qui se prêtaient le plus souvent dans notre corpus à une analyse transitive indirecte.

L'insertion de la grammaire moderne dans les classements lexicographiques verbaux, bien qu'elle soit encore minoritaire, nous semble être l'indice d'une progression de cette nouvelle théorie. Il faut cependant avouer qu'il existe des zones grises dans le classement de la transitivité classique : la notion d'objet est extensible, et c'est peut-être la voie actuelle choisie par la lexicographie. Il en résulte malheureusement pour l'instant un flottement et des incohérences (à l'intérieur d'un même dictionnaire, mais aussi entre les dictionnaires) qui rendent l'utilisateur non averti plus que perplexé.

Références

- Boons J.-P. (1987). La notion sémantique de déplacement dans une classification syntaxique des verbes locatifs. *Langue française*, vol. 76 : 5-40.
- Borillo A. (1998). *L'espace et son expression en français*. Ophrys.
- Cherdon C. (2005). *Guide de grammaire française*. De Boeck.
- Chervel A. (1977). *Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français*. Payot.
- Dubois, J. et Dubois-Charlier, F. (1997). *Les verbes français*. Larousse.
- Éluerd R. (2002, éd. de 2004). *Grammaire descriptive de la langue française*. Armand Colin.
- Gobbe R. et Tordoir M. (1984). *Manuel de grammaire française*. Plantyn.
- Grevisse M. (2009). *Le petit Grevisse. Grammaire française*. De Boeck.
- Le Petit Larousse illustré 2014*. (2013). Larousse.
- Le Robert illustré 2014*. (2013). Le Robert.
- Piron S. (à paraître). *Complément (d'objet) indirect, complément circonstanciel et complément de phrase dans les grammaires contemporaines*.
- Piron S. (2010). La grammaire du français au XXe siècle. *Correspondance*, 16 (1) : 15-20.
- Piron S. et Vincent N. (2010). Un demi-siècle d'évolution des classements verbaux dans le *Petit Larousse illustré*. In Bolasco S., Chiari I. et Giuliano L. (éd.) *Statistical Analysis of Textual Data. Proceedings of the 10th International Conference. Journées d'Analyse statistique des Données Textuelles, 9-11 juin 2010*, Université Sapienza de Rome. Edizioni Universitarie di Lettere Economia Diritto, pp. 1277-1286.
- Piron S. et Vincent N. (2012) La grammaire nouvelle et le traitement des verbes avec complément prépositionnel dans le dictionnaire *Le français vu du Québec* in Bigot D., Friesner M. et Tremblay M. (dir.). *Les français d'ici et d'aujourd'hui. Description, représentation et théorisation*, PUL, collection « Les voies du français », pp. 39-64.
- Riegel M., Pellat J.-C. et Rioul, R. (2014). *Grammaire méthodique du français*. PUF.